

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Les faillites en 1877

Journal de la société statistique de Paris, tome 20 (1879), p. 280

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__280_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__280_0)

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LES FAILLITES EN 1877.

En 1877, il a été ouvert 5,480 faillites, soit 228 de plus qu'en 1876.

Réunies à 6,656 qui restaient à liquider au 1^{er} janvier, elles forment un ensemble de 12,136 faillites dont les juges-commissaires avaient à surveiller les opérations en 1877.

Près de la moitié seulement, 5,877, ont pu être terminées dans le cours de l'année, savoir : 855 par concordat ; 260 par liquidation de l'actif abandonné ; 2,262 par celle de l'union ; 2,273 par suite de l'insuffisance de l'actif ; et 228 par la réformation du jugement déclaratif.

Les faillites des trois premières catégories sont les seules dont il ait été possible d'établir l'importance. Le montant total du passif s'élevait, après vérification, à 260,685,882 fr. se divisant ainsi :

8,434,720 fr. de passif privilégié ;
21,366,642 fr. de passif hypothécaire ;
230,884,520 fr. de passif chirographaire.

L'actif total n'était que de 80,792,937 fr., dont :

24,532,764 fr. actif immobilier ;
56,260,173 fr. actif mobilier.

Il s'ensuit qu'après le paiement des créances privilégiées et hypothécaires, il n'est resté, pour être distribuée entre les créanciers chirographaires, qu'une somme de 50,991,775 fr.

Cette somme représente un dividende moyen de 22 fr. pour 100.

Sur un total de 3,376 faillites liquidées, on n'en compte que 128 dans lesquelles les créanciers ont été complètement désintéressés.

D'autre part, il y en a eu 267 dans lesquelles l'actif a été complètement absorbé par les frais et les créances privilégiées. (Extrait du *Rapport officiel*.)